

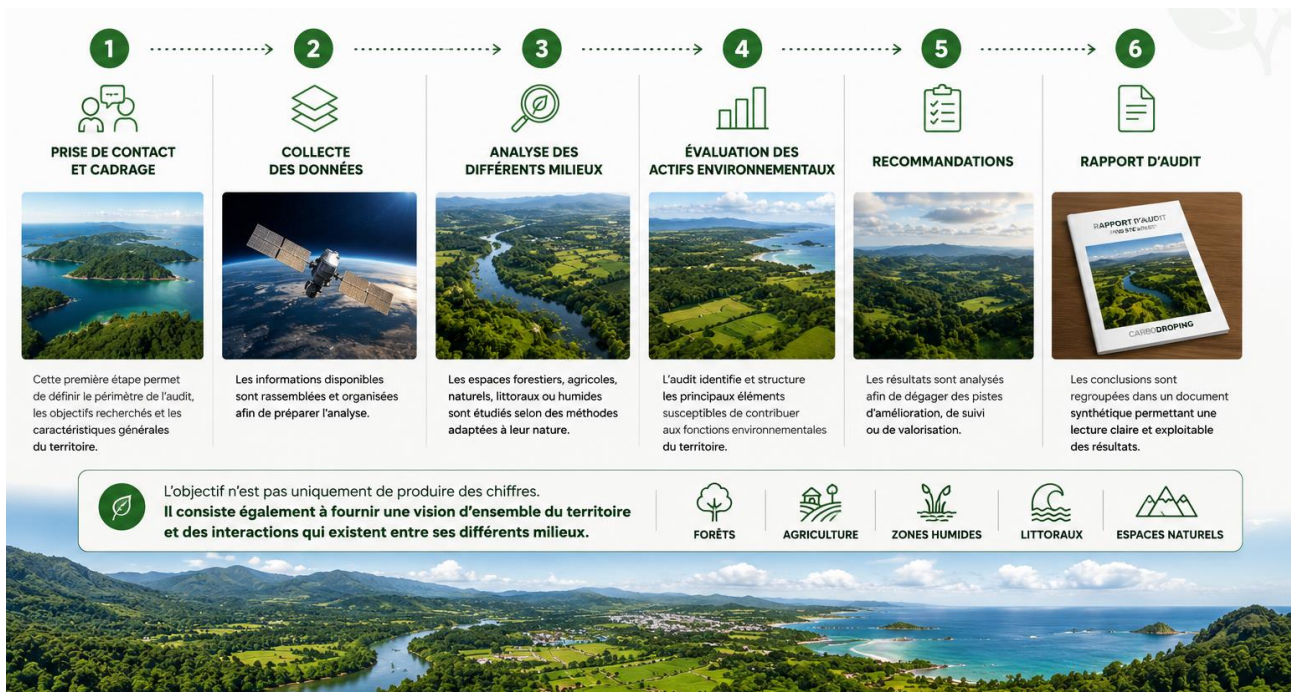
# CARBODROPPING

Analyse - Valorisation - Trajectoire carbone

## AUDIT DE SÉQUESTRATION CARBONE DES ARCHIPELS ET TERRITOIRES

### DÉTAIL DE L'AUDIT

### COMMENT SE DÉROULE L'AUDIT ?



Chaque territoire possède sa propre identité environnementale. Un archipel, une île, un parc naturel, une réserve, un territoire agricole ou forestier ne présentent jamais exactement les mêmes caractéristiques.

L'objectif de l'audit **CARBODROPPING** est d'apporter une lecture globale, cohérente et structurée de cette diversité afin d'identifier les principaux actifs environnementaux présents sur le territoire et d'évaluer certaines fonctions liées au carbone, à la biodiversité et aux écosystèmes.

L'audit se déroule généralement selon six étapes :

#### 1. Prise de contact et cadrage

Cette première étape permet de définir le périmètre de l'audit, les objectifs recherchés et les caractéristiques générales du territoire.

#### 2. Collecte des données

Les informations disponibles sont rassemblées et organisées afin de préparer l'analyse.

### **3. Analyse des différents milieux**

Les espaces forestiers, agricoles, naturels, littoraux ou humides sont étudiés selon des méthodes adaptées à leur nature.

### **4. Évaluation des actifs environnementaux**

L'audit identifie et structure les principaux éléments susceptibles de contribuer aux fonctions environnementales du territoire.

### **5. Recommandations**

Les résultats sont analysés afin de dégager des pistes d'amélioration, de suivi ou de valorisation.

### **6. Rapport d'audit**

Les conclusions sont regroupées dans un document synthétique permettant une lecture claire et exploitable des résultats.

L'objectif n'est pas uniquement de produire des chiffres. Il consiste également à fournir une vision d'ensemble du territoire et des interactions qui existent entre ses différents milieux.

## **UNE ANALYSE ADAPTÉE À CHAQUE MILIEU**

Les territoires présentent souvent une grande diversité de paysages et d'écosystèmes. L'audit CARBODROPING repose donc sur une approche multicritère capable de prendre en compte cette réalité.

Selon la nature du territoire, plusieurs méthodes d'analyse peuvent être mobilisées.

### **Espaces forestiers**

Les zones boisées peuvent faire l'objet d'une analyse spécifique portant notamment sur :

- les stocks carbone ;
- les flux annuels de séquestration ;
- la structure des peuplements ;
- les continuités écologiques ;
- certains indicateurs liés à la biodiversité.

Les méthodes utilisées s'appuient sur les principes développés dans l'audit forestier **CARBODROPING**.

### **Espaces agricoles**

Les terres cultivées, les prairies permanentes et les espaces agro-naturels peuvent être analysés selon les méthodes développées dans l'audit agricole.

L'étude peut notamment porter sur :

- l'occupation des sols ;
- les pratiques culturales ;
- les surfaces en herbe ;
- le potentiel de stockage et de séquestration ;
- certains indicateurs environnementaux.

### **Espaces naturels**

Les landes, zones humides, espaces ouverts et habitats naturels peuvent également être pris en compte.

L'objectif est de mieux comprendre leur rôle dans le fonctionnement global du territoire et leur contribution aux équilibres environnementaux.

## Littoraux et zones insulaires

Les archipels et territoires côtiers présentent souvent des caractéristiques particulières.

L'analyse peut intégrer :

- les mangroves ;
- les estuaires ;
- les lagunes ;
- les zones humides littorales ;
- les interactions entre les milieux terrestres et marins.

Cette approche permet d'obtenir une vision globale du territoire sans le réduire à un seul type d'occupation du sol.

## LES OUTILS UTILISÉS

Afin de produire une analyse objective et reproductible, l'audit peut mobiliser plusieurs outils complémentaires. Selon les besoins et la nature du territoire, l'étude peut s'appuyer sur :

- la cartographie numérique ;
- les systèmes d'information géographique (SIG) ;
- les photographies aériennes ;
- l'imagerie satellite ;
- les observations par drone ;
- les relevés et observations de terrain ;
- la modélisation et le traitement des données.



Ces outils permettent notamment :

### D'identifier

- les différents milieux naturels ;
- les espaces agricoles ;
- les zones forestières ;
- les surfaces en eau ;
- les zones humides ;
- les continuités écologiques.

### D'analyser

- certains stocks carbone ;
- les flux annuels de séquestration ;
- l'évolution des surfaces ;
- les interactions entre les différents milieux ;
- certains indicateurs environnementaux.

### **De suivre**

- l'évolution du territoire dans le temps ;
- l'efficacité de certaines actions ;
- les trajectoires environnementales observées.

Parce qu'une réalité mesurée est toujours plus utile qu'une idée reçue.

## **CE QUE VOUS RECEVEZ CONCRÈTEMENT**

À l'issue de l'audit, un rapport détaillé est remis au propriétaire, au gestionnaire ou à la collectivité concernée. Ce document a pour vocation de fournir une vision claire et structurée du territoire.

Il comprend généralement :

### **Une description du territoire**

- présentation générale ;
- caractéristiques principales ;
- occupation des sols ;
- principaux milieux présents.

### **Une cartographie synthétique**

- répartition des différents espaces ;
- visualisation des grands ensembles ;
- identification des principales composantes environnementales.

### **Une analyse des actifs environnementaux**

- espaces forestiers ;
- espaces agricoles ;
- zones humides ;
- espaces naturels ;
- éléments paysagers ou patrimoniaux.

### **Une synthèse carbone**

Selon les caractéristiques du territoire, l'audit peut mettre en évidence :

- certains stocks carbone ;
- certains flux annuels de séquestration ;
- des indicateurs de suivi ;
- des éléments de comparaison dans le temps.

### **Des recommandations**

Le rapport peut également proposer des pistes d'amélioration, de suivi ou d'optimisation adaptées aux caractéristiques du territoire.

L'objectif est d'apporter une aide à la décision et une meilleure compréhension des enjeux environnementaux.

## **DE LA CONNAISSANCE À L'ACTION**

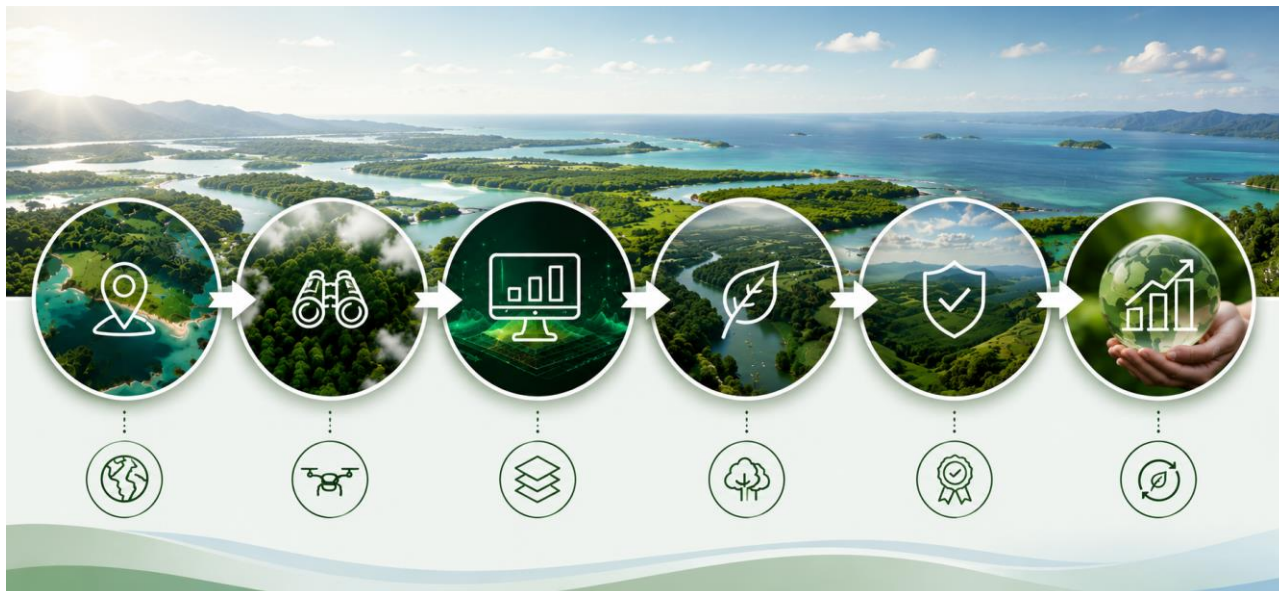
Mesurer constitue une étape essentielle. Mais la mesure n'est pas une finalité. La véritable valeur d'un audit réside dans sa capacité à transformer des données dispersées en informations utiles à la décision.

Les résultats obtenus permettent notamment :

- de mieux connaître le territoire ;
- de suivre son évolution ;
- d'identifier certains actifs environnementaux ;
- d'alimenter une stratégie de gestion ;
- de préparer certaines démarches de reconnaissance ;
- d'explorer, lorsque les conditions le permettent, certaines perspectives de valorisation.

**CARBODROPING** a pour vocation d'identifier, mesurer, analyser et structurer les actifs environnementaux.

**CO2VALORIS** a vocation à favoriser leur reconnaissance et, lorsque cela est pertinent, à accompagner leur valorisation.



Chaque territoire possède une histoire, des spécificités et des richesses qui lui sont propres. L'objectif de l'audit est de contribuer à les révéler, à les comprendre et à les mettre en perspective.

Parce qu'une richesse environnementale identifiée et mesurée est plus facile à comprendre, à préserver et à transmettre aux générations futures.

**CARBO****DROPING**

Analyse - Valorisation - Trajectoire carbone

Téléphone : +33 7 49 24 47 11

Courriel : [contact@carbodropping.com](mailto:contact@carbodropping.com)

Site Internet : [www.carbodropping.com](http://www.carbodropping.com)